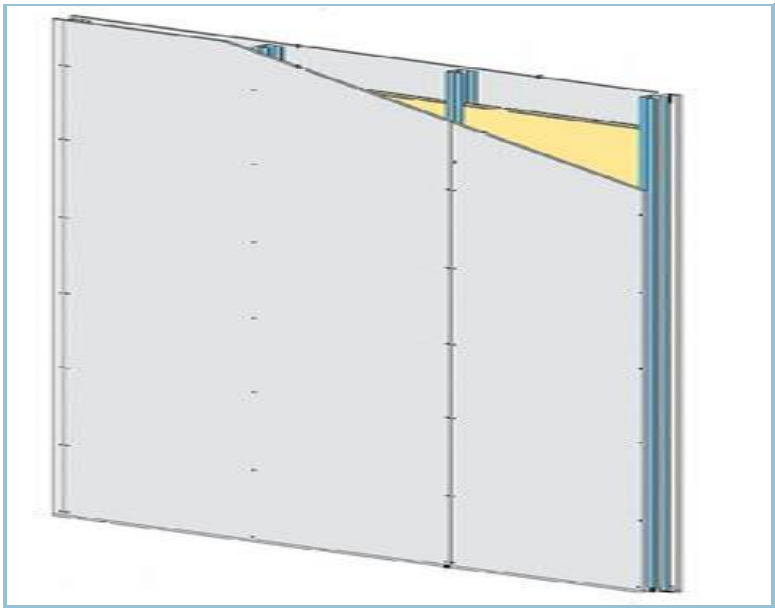

Cloison distributive sur ossature métallique
W111.fr_CKM13-AQI-11.fr_125-100

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 125/100 KNAUF AQUAPANEL® INDOOR

Fiche Technique Système 2021-09

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 125/100 KNAUF AQUAPANEL® INDOOR

W111.fr_CKM13-AQI-11.fr_125-100

Description du système

Les cloisons distributives KNAUF METAL AQUAPANEL® sont constituées par assemblage de plaques ciment AQUAPANEL® INDOOR, vissées sur une ossature métallique KNAUF Z275.

Le système KM 125/100 AQUAPANEL® est composé de :

- Parements : AQUAPANEL® Indoor
- Montants : M100/40 Z275 simple ou double, entraxe 400mm ou 600mm (selon hauteurs désirées)
- Un isolant en laine minérale selon la performance feu et/ou acoustique
- Joints : colle PU AQUAPANEL®
- Primaire pour plaques AQUAPANEL®
- Finitions :
  - Revêtement collé
  - Peinture : sur Enduit AQUAPANEL® (blanc) associé au treillis d'armature AQUAPANEL® ou Enduit Q4 Finish(1)

Documents de référence

Justificatifs Feu :

- EFR-14-002467 et Ext-EFR-14-002986
- EFR-07-A-234

Justificatifs Acoustique :

- Estimation sur la base des essais CEBTP B212.6.981/CSTB AC99-016/1D concernant les plaques de plâtre et de l'essai MPA 420001061-1

Mise en œuvre conformément à :

- DTA 09/12-963 publié le 10/10/2010 et valide jusqu'au 10/10/20217

Domaine d'emploi

Les cloisons distributives KNAUF METAL 125/100 AQUAPANEL® sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas A ou cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB - EB+p – EB+c – EC dont EC partiel avec production de graisses

Cas de la finition carrelée
Le collage est effectué à l'aide d'un mortier C2 et conformément aux dispositions retenues dans la norme NF DTU 52.2; les joints entre carreaux sont traités à l'aide d'un mortier de jointoiement à base de ciment ou epoxy.

Cas de la finition peinture :
L'application de l'enduit armée est indispensable(1) .

- Mise en œuvre l'enduit d'armature AQUAPANEL® (blanc) plafond/cloison dans lequel est marouflé le treillis d'armature AQUAPANEL®
- Mise en œuvre de la peinture

(1)Au dessus des zones carrelées uniquement, l'enduit Q4 finish peut être appliquée directement sur la plaque (hauteur de la zone carrelée supérieure à 50% de la hauteur totale de la cloison).
Préalablement à l'application de l'enduit Q4 finish, les joints collés à la colle PU AQUAPANEL® seront recouverts d'une bande à joint marouflée dans l'enduit Q4 finish.

Cas des Locaux EC avec production de graisses
L'application de l'enduit armée est indispensable y compris en cas de pose de revêtement céramique :

- Mise en œuvre l'enduit d'armature AQUAPANEL® (blanc) plafond/cloison dans lequel est marouflé le treillis d'armature AQUAPANEL®
- Mise en œuvre du revêtement céramique

CLOISON DISTRIBUTIVE
KNAUF METAL 125/100
KNAUF AQUAPANEL® INDOOR

W111.fr_CKM13-AQI-11.fr_125-100

Caractéristiques techniques

Type de cloison		**125/100**
Type de plaque		AQUAPANEL® Indoor
Epaisseur totale (Ec) [mm]		125
Vide interne (Vi) [mm]		100
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]		2 x 12,5
Type d'ossature		**M100/40 Z275**
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]		35,36
Hauteur maximale (Hc) ** [m]		
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants **simples** - **[**	600	3,95
	400	4,35
Montants **doubles** - **][**	600	4,70
	400	5,20
Résistance au feu		
	Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	
Avec laine minérale	100	EI 30
Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]		
	Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	36
Avec laine minérale	100	44

* Max = montants doubles entraxe 0,40m et parement indiqué dans « type de plaque »

** Restrictions en finition carrelage : en parement simple : entraxe limité à 0,40 m pour les carreaux de dimensions supérieures à 30x30 cm

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	**OUI : Consulter le PV de Résistance au feu ;**
Performance Acoustique :	**Non**
Autre :	**Non**

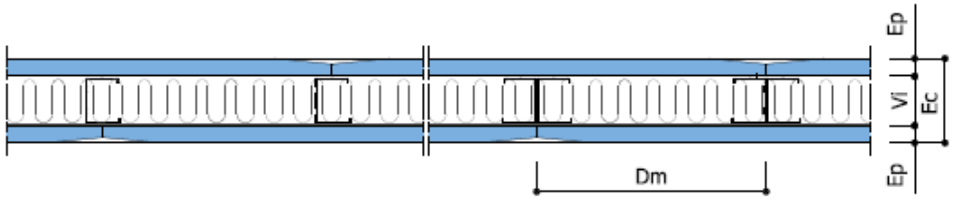

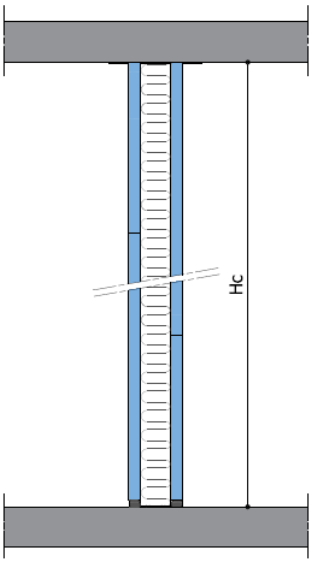

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.